RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ACTE D'ENGAGEMENT

ACCORD-CADRE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Prestations de géomètre pour les opérations situées sur le territoire de la Direction Territoriale Nord-Est
Lot n° 01 : ST Moselle

Cadre réservé à l'acheteur

CONTRAT N° | | | | | | | | | | |

NOTIFIE LE / /

VOIES NAVIGABLES DE FRANCE
Direction de l'Ingénierie et de la Maîtrise d'Ouvrage
Bâtiment Skyline
169 rue de Newcastle
CO 80062
54036 NANCY Cedex

L'ESSENTIEL DE L'ACTE D'ENGAGEMENT		
	**Objet**	Prestations de géomètre pour les opérations situées sur le territoire de la Direction Territoriale Nord-Est
	**Mode de passation**	Appel d'offres ouvert
	**Type de contrat**	Accord-cadre
	**Prix**	Prix unitaires
	**Variantes**	Sans
	**PSE**	Sans
	**Avance**	Avec
	**Clauses sociales**	Avec
	**Clauses environnementales**	Avec

SOMMAIRE

1 - Identification de l'acheteur4
2 - Identification du co-contractant4
3 - Dispositions générales6
3.1 - Objet6
3.2 - Mode de passation6
3.3 - Forme de contrat6
4 - Prix6
5 - Durée de l'accord-cadre7
6 - Paiement7
7 - Avance7
8 - Engagement relatif à l'action d'insertion sociale8
9 - Nomenclature(s)8
10 - Signature9
ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS11

1 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

Représentant du pouvoir adjudicateur : Monsieur le Directeur de l'Ingénierie et de la Maîtrise d'Ouvrage de VNF

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances : Madame la Directrice territoriale Nord-Est de Voies navigable de France

Ordonnateur : Madame la Directrice territoriale Nord-Est de Voies navigables de France

Comptable assignataire des paiements : Monsieur le comptable secondaire de la Direction Territoriale Nord-Est de Voies navigables de France - 169, rue de Newcastle - 54036 NANCY Cedex

2 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG - Prestations Intellectuelles et conformément à leurs clauses et stipulations ;

☐ Le signataire (Candidat individuel),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

☐ m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

☐ engage la société sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	

Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

☐ Le mandataire (Candidat groupé),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

désigné mandataire :

☐ du groupement solidaire

☐ solidaire du groupement conjoint

☐ non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

Le co-traitant* n° :

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	

Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

S'engage, au nom des membres du groupement [1], sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 180 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

3 - Dispositions générales

3.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne :
Prestations de géomètre pour les opérations situées sur le territoire de la Direction Territoriale Nord-Est

Prestations sur les Services Territoriaux : Moselle - Canal entre Champagne et Bourgogne - Canal de la Marne au Rhin Ouest - Canal de la Marne au Rhin Est (Embranchement de Nancy) - Canal des Vosges - Meuse Ardennes

Les prestations définies au CCAP sont réparties en 6 lots.

3.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

3.3 - Forme de contrat

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.

4 - Prix

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix.

Le montant total des prestations pour la durée du lot n°01 - ST Moselle est défini(e) comme suit :

Période	Maximum HT
1	388 000,00 €
Total	388 000,00 €

(1) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint

5 - Durée de l'accord-cadre

La durée de l'accord-cadre et le délai d'exécution des commandes ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution sont fixés dans les conditions du CCAP.

6 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Titulaire du compte	
Prestations concernées	
Domiciliation	
Code banque	
Code guichet	
N° de compte	
Clé RIB	
IBAN	
BIC	

En cas de groupement, le paiement est effectué sur [1] :

☐ un compte unique ouvert au nom du mandataire ;

☐ les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota :Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

7 - Avance

Le candidat renonce au bénéfice de l'avance (cocher la case correspondante) :

☐ NON

☐ OUI

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

(1) Cocher la case correspondant à votre situation

8 - Engagement relatif à l'action d'insertion sociale

Le candidat déclare avoir pris connaissance des dispositions du Cahier des clauses administratives particulières relatives à l'action obligatoire d'insertion en faveur de personnes rencontrant des difficultés sociales et/ou d'insertion professionnelle.

Je soussigné(e),
Nom du signataire :
Prénom :
Qualité :

- **DECLARE** avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et notamment des dispositions relatives à la clause d'insertion sociale obligatoire (article L.2112-2 en faveur de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières ;
- **M'ENGAGE** à prendre contact avec la Maison de l'Emploi du Grand NANCY, dès l'attribution du marché, afin de lui préciser les modalités de mise en œuvre de la clause d'insertion ;
- **M'ENGAGE** à réaliser sur la durée du marché, l'engagement d'insertion prévu à l'article L.2112-2 du CCAP, soit au minimum 6 heures d'insertion par tranche de 10 000 € HT ;
- **M'ENGAGE** à fournir, à la demande du maître d'ouvrage ou du facilitateur désigné, dans le délai qui me sera imparti, toutes informations utiles à l'appréciation de la réalisation de l'action d'insertion.

9 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
71351810-4	Services topographiques

Code principal	Description
71351810-4	Services topographiques

La nomenclature interne se décompose de la façon suivante :

Nomenclature	Libellé
36.04.0305	Etudes topographiques

10 - Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.
A
Le

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement

Merci de ne pas verrouiller l'acte d'engagement après signature électronique, afin de faciliter la signature de VNF.

L'AUTORITE CHARGEE DU CONTROLE BUDGETAIRE

A Paris, Le

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée

A
Le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur, habilité par un arrêté du

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

☐ La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.
.

☐ La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :
.

☐ La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :
.

☐ La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.

et devant être exécutée par : en qualité de :

☐ membre d'un groupement d'entreprise
☐ sous-traitant

A
Le

Signature [1]

(1) Date et signature originales

ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET : ……..Code APE…… N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : ……..Code APE…… N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : ……..Code APE…… N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : ……..Code APE…… N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : ……..Code APE…… N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			